

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

SECTEUR DE GRENADE

Règlement du challenge du Challenge de l'Amitié

1/ L'objectif de ce challenge est de faire une petite compétition interne au secteur de grenade.

Vous l'aurez compris, le but étant de faire profiter « aux deuxièmes rideaux » de chaque club, à participer à une petite compétition pour les couleurs de son club.

De ce fait : Ne sera toléré sur chaque rencontre

- **Aucun joueur honneur,**
- **Aucun champion de secteur de l'année N et N-1, dans toutes les catégories**

De plus : Il appartiendra ensuite à chaque président de faire en sorte que la ou les équipes représentant son club respectent l'éthique de ce challenge et de veiller à ce que les principes édictés en préambules soient appliqués.

Toutes réclamations d'autres clubs sur la composition de ses équipes leur seront adressées et ils seront chargés, en concertation avec le président du secteur, de régler au mieux les litiges."

Eventuellement un club qui serait en mesure d'inscrire deux équipes sera en mesure de le faire, équipe A équipe B. Mais ne pourra en aucun cas échanger en cours de compétition les joueurs d'équipes A et B. Seul sera toléré un remplaçant de l'équipe A, n'ayant pas joué avec cette équipe la fois précédente de jouer avec l'autre la fois d'après, mais par la suite ne pourra en aucun cas revenir avec l'équipe A.

2/ L'inscription de chaque club est fixée à **25 €** par équipes afin de contribuer aux récompenses et de participer aux frais du petit déjeuner lors de la journée finale.

3/ Suivant le nombre de club inscrit nous ferons des poules de 3, 4, 5 ou 6 poules
Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour une phase finale qui se déroulera sur une journée **le dimanche 22 SEPTEMBRE 2019 à AUSSONNE.**

4/ Les rencontres de poule entre chaque club se feront sur une période de Mai à fin Juin, elles se feront **le dimanche 12 Mai, le vendredi 7 Juin et le dimanche 30 Juin,** bien entendu ces rencontres se font les jours où il n'y a pas de rencontre dans notre secteur.

5/ Chaque club y participant devra présenter une équipe de **6** joueurs masculins plus **2** féminines minimum ou à la place d'une féminine un jeunes (minimes ou cadets), et aura la possibilité d'avoir uniquement deux remplaçants.

Chaque équipe aura donc la possibilité de faire des remplacements.

Bien entendu des féminines pourront être à la place des joueurs masculins en plus des deux obligatoires !
Chaque club aura l'obligation de changer d'équipe pour chaque partie !

Ex : Pierre, Paul et Christine ne pourront jouer qu'une fois en Triplette Mixte, mais Pierre et Paul pourront jouer une fois ensemble en Doublette ainsi Pierre et Christine en Doublette Mixte....

Celui qui fera un T à T n'aura le droit de n'en faire qu'un !

Interdiction de croisement de joueurs entre plusieurs parties en cours, il y aura droit à des remplacements mais seulement une fois par partie.

Dans tous les cas les feuilles de match seront examinées par chaque club avant de commencer ainsi que par les membres du secteur.

Une tricherie constatée équivaldra à la perte sèche de la rencontre au même titre qu'un forfait à savoir 0 points.

Pour une rencontre il y aura donc trois parties à faire :

Pour la première partie :

Une Triplette Mixte
Une Doublette Mixte
Une Doublette H
Un T à T H

Pour la seconde partie :

Une Triplette H
Une Doublette Mixte
Une Doublette H
Un T à T F

Pour la troisième partie : _____

Une Triplette Mixte
Une Doublette Mixte
Une Doublette H
Un T à T H

6/ Les parties d'une même rencontre se dérouleront simultanément.

Le Club recevant aura l'avantage, de ce fait il remplira la feuille de match en second, ce qui lui donnera une chance supplémentaire face à son adversaire visiteur.

7/ Les parties se dérouleront **(en 13 pts ou 1heure)** et il sera bien entendu pris en compte les scores dès l'arrêt des parties si elles ne sont pas terminées.

Le Club recevant aura l'obligation de désigner un arbitre pour faire respecter le temps de jeu ainsi que pour mesurer les points.

8/ Pour l'attribution des points, Victoire 4 pts, Nul 2pts, défaite 1pts et éventuel forfait 0 pts ; De ce fait une partie peut être gagnée ou perdue sur le score de 8 à 7, et se solder aussi après une heure de jeu par un nul ex: 8 à 8

9/ Chaque club aura droit à d'intégrer des joueurs minimes, cadets ou juniors à condition de ne pas les faire jouer ensemble.

10/ Un club qui n'a pas ou qui n'aura pas assez de féminine pourra faire appel à un autre club mais à une condition, celle-ci devra être la même pour toute la compétition même jusqu'aux phases finale si le club y arrive.

11/ **Durant les parties celui qui marquera le ou les points lors d'une mène ce sera à l'adversaire de lancer le but mais ne lui donnera en aucun cas le droit de jouer en premier.**

12/ A l'inscription chaque club devra donner les coordonnées d'un responsable qui prendra en compte la responsabilité du jour et de l'heure de chaque rencontre afin de transmettre à chaque club les coordonnées des uns et des autres.

13/ Les dates de chaque rencontre seront communiquées dès que le tirage au sort effectué.
Les feuilles de matchs devront être renvoyées ou transmises à un membre du secteur.

Ce challenge de l'amitié a pour but de consolider cette convivialité et le bon esprit que nous avons dans notre secteur, à charge à nous tous de le faire perdurer.

Tout responsable de club que vous êtes, sera les garants de cette compétition